
Re: Tr: [INTERNET] Modification simplifiée PLUi-H Val de l'Eyre

À partir de PAPILLON Julie (Chargée d'Etudes à l'Unité Bassin d'Arcachon) - DDTM 33/SAT/UABA
<julie.papillon@gironde.gouv.fr>

Date Mar 15/07/2025 16:47

À Christophe Richard <crichard@valdeleyre.fr>

Cc NICOLAS Sebastien (Chef d'Unité) - DDTM 33/SAT/UABA <sebastien.nicolas@gironde.gouv.fr>

Bonjour Monsieur Richard,

Suite à votre envoi, nous n'avons de retour particulier s'agissant de la modification du PLUiH.

Je vous remercie pour votre attention et reste à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Julie PAPILLON

Chargée d'études urbanisme et aménagement

Service d'Accompagnement Territorial/ Unité du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Tél : 05 47 30 53 49 - Mobile : 06 86 61 66 35

www.gironde.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde



----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Modification simplifiée PLUi-H Val de l'Eyre

Date :Thu, 10 Jul 2025 13:52:48 +0000

De :> crichard (par Internet) <crichard@valdeleyre.fr>

Répondre à :crichard <crichard@valdeleyre.fr>

Pour :"NICOLAS Sebastien (Chef d'Unité) - DDTM 33/SAT/UABA"

<sebastien.nicolas@gironde.gouv.fr>

Bonjour,

Le plan local d'urbanisme intercommunal du Val de l'Eyre a été approuvé par délibération du conseil de Communauté en date du 26 juin 2024.

L'objectif de cette modification est de corriger une erreur matérielle dans le plan de zonage de la commune de Salles ainsi que l'instauration d'un allègement des obligations en matière de stationnement pour les entrepôts en secteur économique réduisant le ratio de 1 place par 50 m² à 1 place par 300 m²

Conformément aux articles L 132-7 et L 132-9 du code de l'urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, pour avis, le dossier de présentation de cette modification simplifiée ainsi que l'avis MRAE.

Je vous en souhaite bonne réception et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Bien cordialement



valdeleyre.fr



Christophe RICHARD

Directeur du service intercommunal
d'urbanisme

07 71 44 83 07

Service intercommunal d'urbanisme

1 rue Nicolas Brémontier • 33830 Belin-Beliet
05 57 12 14 36 • urbanisme@valdeleyre.fr

Communauté de Communes du Val de l'Eyre

20 route de Suzon • 33830 Belin-Beliet
05 56 88 85 88 • cdc@valdeleyre.fr